



Déclaration liminaire des élus PSY EN du SE-Unsa / SNP

CAPA du Vendredi 5 juin 2020

Mesdames et Messieurs les membres de la CAPA,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour la première commission paritaire de l'année, le 5 juin. Première de l'année et dernière commission à traiter des avancements d'échelon et de l'accès à la hors classe des psy EN : le SE UNSA rappelle son opposition à la loi de la Transformation de la Fonction publique, qui réduit de façon drastique le dialogue social et entrave la transparence des actes de gestion.

Cette commission paritaire se tient dans des circonstances exceptionnelles puisque nous sommes au début de la phase 2 du déconfinement et nous profitons de cette instance de dialogue pour regretter que les actions des PsyEN n'aient pas été coordonnées pendant le confinement ni lors de la réouverture des établissements et des CIO et que les procédures soient soumises à l'interprétation des interlocuteurs hiérarchiques de premier niveau. Si, comme convenu dans la circulaire de reprise publiée le 4 mai « *Les psychologues de l'Éducation nationale*

et les personnels de santé sont [donc] mobilisés, dans la mesure du possible, pour accompagner les élèves à chaque étape de réouverture », il est indispensable de leur donner des consignes précises concernant les précautions sanitaires à respecter dans l'exercice de leurs missions et leur fournir les moyens de les mettre en œuvre. Les écoles accueillent de nouveau des élèves depuis le 12 mai et aucune directive officielle concernant les conditions d'exercice des psy EN pendant la reprise n'a été publiée ni par le ministère, ni par le rectorat, ni par les DSDEN, malgré la communication faite le 7 mai par Monsieur le Ministre à l'attention des psy EN. Ainsi, avons-nous le droit de nous déplacer d'école en école, au cours d'une même journée ? Sommes-nous autorisés à rencontrer les parents au sein des écoles ? Etc....Comme toujours, nous ne pouvons que déplorer les grandes disparités entre circonscriptions, départements et académies, ainsi qu'entre EDA et EDO. Ce fut la même chose pendant le confinement notamment concernant la participation des psy EN aux dispositifs d'écoute mis en place par les autorités. Comment accepter en tant que psychologue à l'éducation nationale que dans aucun texte diffusé pendant le confinement à destination des établissements et des enseignants, notre profession n'ait été citée ?

Le SE UNSA et le SNP demandent que l'engagement et le professionnalisme des PsyEN durant le confinement et la reprise soient reconnus et que le rôle de la psychologie à l'école soit réaffirmé. Pour cela la création d'une fonction de psy EN conseiller technique auprès du DASEN et de la rectrice apparaît plus que jamais nécessaire.

La situation inédite que nous traversons nécessite une présence indispensable des psy EN au sein des établissements et des interventions sur le long cours auprès des enfants comme des adultes sont à prévoir, alors que les moyens en postes manquent déjà cruellement. A la rentrée 2020, nombre d'enfants et d'adolescents les plus en difficultés auront vécu 6 mois d'interruption de scolarité. Ce contexte singulier va demander des moyens accrus pour soutenir les élèves les plus fragiles et les plus affectés par cette situation exceptionnelle, ainsi que leurs familles et les équipes éducatives. Nous demandons que l'administration anticipe les besoins et assure la couverture de tous les postes restés vacants à l'issue du mouvement par des contractuels dès le mois de septembre, notamment dans le 1er degré. De fait, ce ne sont pas les 6 ou 7 entrants dans l'académie et les quelques détachements que nous pouvons espérer qui vont couvrir la vingtaine de postes EDA vacants de l'académie. Dans un contexte de baisse continue du nombre de postes au concours de psy EN, comment les psy EN vont-ils pouvoir continuer d'assurer leurs missions auprès des élèves les plus fragiles si leurs secteurs se trouvent toujours plus étendus pour compenser l'absence de titulaires et de contractuels sur les postes existants ?

Nous soulignons les enjeux majeurs de la formation continue à destination des personnels enseignants pour la prochaine année scolaire au regard des vécus de chacun pendant cette crise et nous sollicitons un rôle de formateur et une place pour les psy EN dans les dispositifs de formation continue.

Concernant l'ordre du jour bien chargé de cette CAPA, au regard des documents préparatoires transmis, nous regrettons à nouveau cette année l'écart entre les deux spécialités concernant les avis donnés par la rectrice (14,9% d'avis excellent pour les EDO contre 5,97% pour les EDA). Heureusement que les psy EN EDA ont davantage d'ancienneté dans la plage d'appel pour compenser des avis bien moins favorables, voire des absences d'avis.

Pour l'avancement à l'échelon 7, nous nous interrogeons sur l'absence de promotion au vu du reliquat de 0,60 de l'an dernier.

Nous regrettons de n'avoir reçu aucun compte-rendu des commissions paritaires depuis la création du corps des psy EN. Nous tenons à souligner l'importance des temps d'échanges avec l'administration et en l'absence de commission paritaire l'an prochain, nous espérons la tenue de groupes de travail spécifiques au corps des psy EN.

Nous vous remercions de votre attention.

Les élues paritaires SE UNSA/SNP : Cécile HOZENAT, Sophie SPALANZANI